

**COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL
du 25 MAI 2020**

Les délibérations sont consultables en Mairie

L'an deux mille vingt et le vingt-cinq mai à 20h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Guy LONGEPIERRE.

Présents : Roger THEVENOT, Michel BERTHET, Valérie BOUILLOUX, Jean-Luc PAQUELIER, Crystelle CHANAUD, Dominique RABILLOUD, Catherine PATUEL, Guy LONGEPIERRE, Patrice DUPONT, Christian JOLIVET, Françoise CURAILLAT, Robert GUILLARD, Claire DE CROMBRUGGHE, Cyrille BOUCHY, Fabienne FARGEOT MENEZES, Florie JAILLET, Céline CARREIRO, Anthony MARASCO, Coralie LUTAUD, Alain HOUDINET, Annick GUYON, Rémi BESSON, Carine GRANGE.

Absents Excusés :

Ordre du jour :

- Élection du Maire,
 - Définition du nombre d'adjoints,
 - Élection des adjoints,
 - Définition du nombre de conseillers municipaux délégués,
 - Élection des conseillers municipaux délégués.
 - Lecture et diffusion de la charte de l'élu local.
-

Le conseil a choisi pour secrétaire de séance Madame Catherine PATUEL.

Monsieur Michel ROSI remercie les membres du conseil municipal sortant pour leur investissement ainsi que les services administratifs et techniques.

Délibérations :

Élection du Maire

Monsieur Roger THEVENOT (18 suffrages) a été proclamé Maire, à la majorité absolue, au 1er tour de scrutin et a été immédiatement installé dans ses fonctions.

Définition du nombre d'adjoints

Sont proclamés adjoints et immédiatement installés :

1 ^{er} adjoint	Monsieur Michel BERTHET
2 ^{ème} adjointe	Madame Valérie BOUILLOUX
3 ^{ème} adjoint	Monsieur Jean-Luc PAQUELIER
4 ^{ème} adjointe	Madame Crystelle CHANAUD
5 ^{ème} adjoint	Monsieur Dominique RABILLOUD
6 ^{ème} adjointe	Madame Catherine PATUEL

Définition du nombre de conseillers municipaux délégués et nomination

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 4 abstentions (Alain HOUDINET, Annick GUYON, Rémi BESSON, Carine GRANGE) décide de fixer à 2 le nombre de conseillers municipaux délégués et nomme Messieurs Guy LONGEPIERRE et Patrice DUPONT.

Lecture et diffusion de la charte de l'élu local

La Charte de l'élu local est lue et distribué à tous les conseillers municipaux.

Divers :

Monsieur Alain HOUDINET prend la parole et indique que l'élection municipale s'est déroulée dans des circonstances particulières. De nombreux recours au tribunal administratif sont ainsi lancés compte tenu du faible nombre de votants. Il précise qu'il ne souhaite pas lancer une telle démarche et que l'opposition sera active et force de proposition tout au long du mandat.

Il félicite Monsieur le Maire pour son élection.

La séance est levée à 20h45.

***Le Maire,
Roger THEVENOT***